

la Société en déduction sur le prix d'achat qu'elle était convenue de payer, trente centins par acre en superficie. Des hommes jugés compétents furent envoyés pour faire choix de la meilleure partie du terrain et le défrichement commença. La société, voulant tirer avantage du sol à mesure que le défrichement s'opérait, imita les deux ou trois colons qu'elle trouva établis dans le canton et fit ensemler ses terres défrichées. Le résultat obtenu démontra par la beauté des légumes et surtout des grains qui ont crû jusqu'à une hauteur de quatre ou cinq pieds, que le sol, bien que pierreux en beaucoup d'endroits, était de nature à donner de bien belles espérances au défricheur.

Le succès, néanmoins, ne fut pas complet, vu que ces grains, mis en terre trop tard le printemps, ne purent arriver suffisamment à maturité, et la société dut renoncer aux avantages qu'elle avait cru retirer de la culture de ses terres. L'expérience d'une année avait été suffisante pour montrer : que le prix exorbitant qu'il lui fallait payer aux hommes employés pour cette fin et pour les bâtisses indispensables, que la grande difficulté de trouver des hommes capables de cultiver dans les paroisses environnantes, que par dessus tout, l'impossibilité de communiquer en voiture autrement qu'en hiver à cette petite distance de deux à cinq lieues, étaient autant d'obstacles que le temps seul pouvait faire disparaître. L'ouverture d'un chemin par le Gouvernement marchait bien alors (mais très-lentement) de quelques arpents chaque année et le besoin s'en faisait sentir d'autant plus qu'il n'y avait aucun espoir d'obtenir, sans lui, les bénéfices de la culture sur lesquels on avait calculé.

Aujourd'hui, pour l'information des intéressés éloignés qui n'ont point de communication avec la société ou pour toute personne qui désirerait s'établir sur une terre nouvelle, l'on doit dire que cette grande difficulté, grâce aux efforts du député de la localité auprès du Gouvernement, se trouve aplanie. Environ trois lieues de chemin ont été ouvertes cet été, et il est facile d'y communiquer jusqu'au canton voisin, Montminy, où l'on trouve quelque cent cinquante familles établies depuis plusieurs années, et qui n'ont d'autre chemin convenable que celui-là pour avoir un débouché au fleuve.

Il est donc du devoir des propriétaires de ces terres maintenant, ou de les établir dès le printemps prochain en prenant des mesures dès cet automne, ou de les vendre afin de n'occasionner aucun dommage au défrichement par la reprise des arbres. Il ne doit pas être très-difficile pour une personne habituée au travail avec tant soit peu de moyen et de volonté, de s'établir sur une terre chargée d'aucune redevance quelconque et ayant environ cinq arpents déjà en culture.

En donnant ces quelques informations et en disant, pour le compte des propriétaires, qu'un bon nombre de ces lots se vendraient pour à peu près dix-huit ou vingt louis j'ai cru être utile à beaucoup des actionnaires et n'avoir certainement fait de tort à aucun d'eux si on était généralement plus prodigue de pareils renseignements, la grand œuvre de la colonisation ne tarderait pas à donner d'immenses résultats. Ce sont les dangers nécessaires au colon.

COLONISATION DE LA RIVIERE MATAWIN.

Mais il est un autre terrain, Messieurs, bien autrement important à mon avis, dont je dois vous dire un mot en terminant. C'est le versant septentrional des Laurentides et la belle plaine qui repose au pied de ces montagnes, au milieu de laquelle la rivière Matawin coule des eaux claires et tranquilles jusqu'au St. Maurice. Une partie surtout de ce terrain que je désirerais voir explorer pour l'avantage de nos compatriotes, est le milieu du 46e degré de latitude à l'endroit où le 74e cercle de longitude passe sur lui. Là est le grand lac de l'Assomption qui donne naissance à la rivière de ce nom. Les alentours de ce lac et l'immense vallée qu'arrose non loin de là la rivière Matawin avec ses nombreux affluents sont de vrais terrains de choix, paraît-il, pour y former un noyau de colonisation. Mais au préalable il serait nécessaire d'y faire une exploration spéciale, toute particulière, pour mieux s'assurer du succès. Et comme la rivière de l'Assomption tracera chez moi un chemin sûr et assez facile, avec quelques moyens et quelques personnes désintéressées, j'entreprendrais volontiers et même avec joie ce voyage d'un mois ou deux vers ces endroits, dans l'espérance, dans la persuasion de procurer à mes compatriotes de la rive Nord du grand fleuve une plaine correspondante à celle qu'ils occupent actuellement. Vous concevez, messieurs, que si nous parvenions à établir là cette espèce de colonie dont je parle, tout l'espace du milieu serait à nous et serait peuplé en bien peu de temps. Voilà une suggestion que j'ai l'honneur de faire avec toute réserve à la bienveillante société de colonisation.

Les mêmes avantages, le même succès attend à ceux qui iront se choisir une propriété. Déjà un bon nombre s'y est rendu et j'eus le plaisir il y a quelques temps, en faisant une mission chez eux, d'aller visiter leurs nouveaux et prospères défrichements ; j'ai été témoin de la satisfaction générale qui régnait parmi eux à la vue des carreaux verdoyants de seigle, d'orge et d'avoine que leurs sueurs avaient imbibés et fécondés : ils avaient travaillé directement pour eux-mêmes, pour leurs familles, ils s'étaient assurés d'une propriété ; c'était plus que suffisant pour leur faire goûter d'avance les charmes d'un chez soi. Un d'entre eux auquel je faisais certaines objections sur la qualité du terrain, s'avança de quelques pas dans la pièce de grain en face de nous et voyant les épis verts se croiser sur sa tête, me répondit par le proverbe "Jugez du sol par ses fruits," et c'était la troisième récolte qu'il recueillait sur ce morceau de terre. Confus de mes arguments, je me rendis à l'expérience. Tout l'annoncé donc d'avance. Celui qui, pour la première fois, franchit le versant méridional des Laurentides est frappé d'apercevoir cette chafne douce d'élévations moyennes entranchée de forêts et de champs cultivés où l'on commence à vivre dans une certaine aisance. Qu'il s'élève, en effet, sur une de ces hauteurs et l'horizon qui l'entoure est plein de beautés saisissantes, son oeil erre de colline en colline dans une immense circonférence, chaque rayon présente un aspect différent. C'est une croupe